



PROCES-VERBAL REUNION DE CONSEIL

DU 2 JUIN 2026

Convocation 27 mai 2026

Présents : Jean-Michel BERT, Amélie BERTAND, Alexiane BREGAND, Christopher CORNU, Vincent FORRY, Quentin GRAPPIN, Daniel GRILLET, Jérôme JACQUOT, Angélique MAITRE, Nathalie MERCIER, Margaux NIEF-LEFEBVRE, Sandrine RECOUVREUX, Nathalie VANNIER

Absents excusés :

Nicolas MAUDAMEY qui donne procuration à Christopher CORNU

Timothée SIMONIN qui donne procuration à Nathalie VANNIER

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Nathalie MERCIER

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire rappelle l'ordre du jour :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Approbation du procès-verbal du 28 avril 2026
- 3) Délibération relative aux délégations du maire (à la suite du courrier de la Préfecture)
- 4) Désignation d'un élu référent communal « espèces exotiques envahissantes »
- 5) Location des tables et bancs type brasserie et chaises
- 6) Présentation du Plan Communal de Sauvegarde et du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)
- 7) Point sur les travaux en cours
- 8) Informations et questions diverses

Après lecture, celui-ci est adopté à l'unanimité

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	13	2	15		

2) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 28 AVRIL 2026

Après lecture et corrections celui-ci est approuvé à l'unanimité

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	13	2	15		

3) DELIBERATION RELATIVE AUX DELEGATIONS DU MAIRE

M. le Maire explique qu'à la suite de la remarque de la Préfecture,

- le point 8 de l'article 1 doit être complété comme suit : « D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal * : tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 euros pour les communes de moins de 50 000 habitants.

- Le point 11 doit être retiré car il concerne les préemptions sur les fonds de commerces et notre commune n'est pas concernée.

A la demande de la Préfecture, la délibération n° 5 du 27/03/2026 est donc retirée.

Le conseil municipal à l'unanimité VALIDE la délibération prise ce jour.

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15	PRESENTS 13	POUVOIR 2	POUR 15	CONTRE	ABSTENTION
---------------------------------------	----------------	--------------	------------	--------	------------

4) DESIGNATION D'UN ELU REFERENT COMMUNAL « ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES »

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la CCBHS demandant aux communes adhérentes de désigner un élu référent en matière d'espèces exotiques envahissantes, il s'agit par exemple de l'ambrosie, du frelon asiatique, de la chenille processionnaire. Des plateformes de signalement existent ainsi que des formations spécifiques permettant de reconnaître ces espèces.

Quentin GRAPPIN est candidat.

Après délibération Quentin GRAPPIN a été désigné référent communal « espèces exotiques envahissantes » pour la durée du mandat

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15	PRESENTS 13	POUVOIR 2	POUR 15	CONTRE	ABSTENTION
---------------------------------------	----------------	--------------	------------	--------	------------

5) LOCATION DES TABLES ET BANCS TYPE BRASSERIE ET CHAISES

M. le Maire explique que jusqu'alors, les habitants de Chaumergy pouvaient louer les tables et chaises de la salle des fêtes or, depuis la réfection de celle-ci, les tables ne doivent plus sortir de la salle.

Afin de pouvoir continuer à rendre ce service à la population et pour l'intérêt général, des tables et bancs de type brasserie ont été achetés et pourraient être proposés à la location au profit des associations comme des particuliers. Un nouveau lot de 10 tables et 20 bancs a été commandé auprès de Jardival Bletterans.

M. le Maire donne la parole à son adjointe, Nathalie VANNIER qui a travaillé sur le projet de règlement de location ainsi que sur le contrat de location, il l'invite à présenter son travail.

Après plusieurs tours de table et débats, les tarifs ci-dessous sont validés :

	1 à 2 jours	3 à 5 jours	6 jours et +
Ensemble brasserie	10 € / l'unité	15 € / l'unité	20 € / l'unité
Table	7 € / l'unité	10 € / l'unité	13 € / l'unité
Banc	3 € / l'unité	4 € / l'unité	6 € / l'unité
Chaise	1 € / l'unité	1.5 € / l'unité	2 € / l'unité
TOTAL			
CAUTION = TOTAL x 6			

ainsi que les conditions générales suivantes qui peuvent se résumer ainsi :

La location sera prise en charge soit par le maire, soit par un conseiller, soit par l'employé communal ; un état des lieux contradictoire sera dressé avant et après la location, une attestation d'assurance RC sera fournie.

6) PRESENTATION DU PCS ET DU DICRIM

Jérôme JACQUOT, conseiller délégué en matière de sécurité, présente au conseil ce que sont le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Il s'appuie sur un document visuel fourni par la Préfecture et repris par l'Association des Maires du Jura.

Avec un niveau modéré en sismologie, Chaumergy fait partie des communes jurassiennes qui doivent obligatoirement se doter de ces documents.

Jérôme JACQUOT souhaite s'appuyer sur les membres de la commission sécurité pour démarrer la rédaction du document.

Une réunion de la commission sera prochainement programmée.

7) POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- l'entreprise David BARDOUX (travaux publics / Chapelle-Voland) a posé les « lego » sur le parking et sur le côté de la mairie, il a vérifié la traversée de route rue du 19 mars au niveau de l'étang, a curé le fossé coté sud et mis en place un canal béton pour éviter l'eau de ruissellement venant du pré côté nord et ainsi éviter les plaques de verglas l'hiver.

- l'entreprise MARKOSOL (signalisation routière / Champagnole) a repris les marquages au sol des parkings de la mairie, de l'église et de la salle des fêtes.

Nous attendons la livraison des panneaux de signalisation en lien avec les arrêtés de circulations et d'interdiction pris dernièrement ainsi que les potelets de mise en sécurité à l'accès au parking de la salle des fêtes lors des manifestations.

- l'entreprise RAICHON (électricité / Poligny) a installé les éclairages sur les mats derrière la salle des fêtes, reste à lancer la phase 2 pour la vidéosurveillance.

- l'entreprise PICARD (menuiserie parquet / Les Deux-Fays) a terminé la pose du parquet dans la salle des fêtes.

À la suite des contrôles de l'APAVE sur l'ensemble des bâtiments communaux, les entreprises RAICHON et JPI ou FEUVRIER (sécurité incendie, Ney) interviendront.

La chambre froide de la salle des fêtes sera livrée semaine 24 par HMI Thirode de Poligny.

8) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

✓ **Bilan des travaux des élus**

Christopher CORNU, Maire, a participé aux réunions suivantes :

Le 30 avril, entretien professionnel de Staicy MURADORE.

Le 4 mai, avec Nathalie VANNIER, réunion de « médiation » à l'inspection académique de Lons-le-Saunier, à la suite des difficultés de communication entre la commune / le SIVOS et la direction de l'école de Chaumergy.

Le 5 mai, démonstration de la tondeuse proposée par l'entreprise BRUN de Bletterans.

Le 12 mai présentation du nouveau bureau au personnel du SIVOS

Les 13, 20 et 27 mai, visite des bâtiments scolaires avec les délégués du SIVOS

Le 15 mai, l'entreprise JPI, spécialisée dans la sécurité incendie, a visité l'ensemble des bâtiments communaux en vue de faire un devis global (extincteurs, blocs issues de secours, plans...)

Le 18 mai, conseil communautaire

Les 19 et 20 mai, visite annuelle de l'APAVE

Le 20 mai participation à la rencontre avec l'A2C (voir détails plus loin)

Le 21 mai, réunion SIDEC en tant que président du SIVOS

Le 22 mai, la Préfecture a organisé une réunion d'information à destination de l'ensemble des maires, élus et réélus, visant à échanger et sensibiliser sur leurs missions mais aussi à présenter les différents outils et interlocuteurs à leur disposition pour mener à bien ces missions.

Le 26 mai réunion, maire /adjoints et conseillers délégués, puis réunion commission voirie Com Com

Le 29 mai dernière réunion Nuits Rebelles

Nathalie VANNIER, 1^{ère} adjointe a travaillé sur les documents de location et a pris en charge la commande de produits d'entretien pour la salle des fêtes.

Daniel GRILLET, 2^{ème} adjoint a participé le 21 mai à l'AG du Syndicat des 3 Rivières, à Asnans-Beauvoisin, à l'ordre du jour : bilan du mandat 2020/2026 et élection du bureau, Président : Michel GUILLAUME, 3 vice-présidents : Alain GRAS, Daniel GRILLET et David LELIEVRE, 5 délégués ; a participé le 30 mai à l'AG des communes forestières à Ardon, à l'ordre du jour : bilan de l'année 2025, bilan du mandat 2020-2026, élection du nouveau conseil d'administration 2026/2032 qui se compose de 20 membres, Daniel en fait partie.

Angélique MAITRE, 3^{ème} adjointe s'est chargée de la campagne de commande de composteurs : 18 commandés, livraison cette semaine ; s'est chargée de l'organisation des Nuits Rebelles, va lancer la campagne de réservation de la Carte Avantages Jeunes. Elle a suivi une formation sur l'application intra-muros, une autre sur le logiciel « lumiplay » (panneau lumineux) ainsi qu'un webinaire sur l'image et le visuel.

Mme MAITRE rappelle que l'association des commerçants et artisans de Chaumergy, a invité les membres de conseil à une rencontre le 20 mai afin de présenter ses projets et ses doléances. L'A2C organisera le dimanche 14 juin matin « un café avec les commerçants », le jeudi 19 novembre, l'arrivée du beaujolais nouveau. Ont été demandées : des toilettes publiques ainsi que des poubelles publiques.

Mme MAITRE souhaite que la commission fête et cérémonie, se réunisse prochainement pour réfléchir sur le colis des aînés.

Jérôme JACQUOT, conseiller délégué a préparé son intervention de ce soir et va organiser la réunion de la commission sécurité. Il a participé à l'AG du SICTOM le 18 mai dernier (élection du Bureau)

Timothée SIMONIN, conseiller délégué propose, via Nathalie VANNIER, une ébauche de la « feuille de Codre » qui devrait paraître fin juin / début juillet.

Sandrine RECOUVREUX, référente fleurissement, propose une corvée de nettoyage des massifs et va commander les fleurs pour cette année.

✓ **Autres informations**

- Pour décharger la secrétaire du SIVOS et avec l'accord de la CCBHS, employeur direct de Carole CUINET, celle-ci a donné son accord de principe pour faire quelques heures par mois pour le SIVOS, sous réserve de l'accord du SIVOS qui se réunira en juin, une convention entre la Commune et le SIVOS sera rédigée et validée lors du prochain conseil, le cas échéant, les heures effectuées seront remboursées par le SIVOS à la commune.

- L'employé communal est en congés maladie jusqu'au 5 juin, puis en congés du 8 au 12.

M. le Maire fait appel aux conseillers qui peuvent donner un peu de leur temps pour pallier cette absence (débroussaillage, tri déchetterie, tonte, ...)

- A ce jour, nous avons reçu 2 candidatures pour le poste d'agent technique, la date butoir de dépôt étant le 20 juin prochain, toutes les candidatures seront étudiées.

- Bilan au bout d'un mois d'ouverture de la salle des fêtes : il manque encore du matériel : un aspirateur a été commandé ainsi qu'un charriot de lavage.
- M. le Maire explique qu'une parcelle est à vendre rue des Forges, l'acquisition d'une bande de terrain longeant le fossé communal en bordure de parcelle, permettrait à la commune d'accéder et d'entretenir ledit fossé. M. le Maire souhaite se renseigner sur le prix de vente.
- M. le Maire explique que le matériel actuel de tonte n'est pas pratique, ni approprié. Des devis ont été demandés. Même si le budget le permet, il souhaite informer le conseil lors de la prochaine réunion qui délibérera sur le choix du matériel en prenant en compte tous les aspect (prix, entretien, réparations, matériel évolutif...)

Séance levée à 22h37

Procès-verbal rédigé par Nathalie Mercier, secrétaire de séance, et validé lors du Conseil du 3 juillet 2026